



Avec le soutien financier de la Commission européenne

ORGANISATION D'UNE COMPETITION ENTRE COLLECTIVITES LOCALES POUR PROMOUVOIR L'EXCELLENCE EN MATIERE DE GOUVERNANCE TERRITORIALE

DATE LIMITE JANVIER 2018

Dans le cadre du Projet d'Appui à l'Association Nationale des Communes de Guinée (ANCG) dans la réalisation de ses missions de plaidoyer, de promotion des Autorités Locales guinéennes et d'appui conseil aux communes, L'AIMF et l'ANCG organisent une compétition entre collectivités locales guinéennes pour promouvoir l'excellence en matière de gouvernance territoriale.

Contacts : Hamdallaye Rond-Point, Immeuble SGBG, 2^{ème} étage – Tel : (+224) 657 59 12 73 /622 59 74 42. sp@aimf.asso.fr; l.jaboeuf@aimf.asso.fr; flavsass@yahoo.fr ; dianekaabi@yahoo.fr; kmaralamine@gmail.com; Sites web: www.ancg-guinee.org; www.aimf.asso.fr

La procédure de sélection est présentée dans les termes de référence téléchargeables sur les sites web de l'ANCG et de l'AIMF.

Calendrier :

Septembre 2017 à janvier 2018: Lancement, diffusion et dépôt des soumissions

Février à Juin 2018 : Analyse des candidatures

Décembre 2018 : Remise des prix

Comment présenter sa demande ?

- Remplir le formulaire de demande de l'ANCG téléchargeable sur le site de l'ANCG (www.ancg-guinee.org) et de l'AIMF (www.aimf.asso.fr) ou sur demande à faire à l'ANCG.
- Joindre au formulaire les documents (Délibération du Conseil Municipal soutenant ou autorisant cette demande, articles dans la presse)
- Transmettre les soumissions électroniques exclusivement aux adresses mail : sp@aimf.asso.fr; l.jaboeuf@aimf.asso.fr; flavsass@yahoo.fr; dianekaabi@yahoo.fr; kmaralamine@gmail.com. L'objet du mail doit mentionner « *soumission Bonne Pratique : nom de la CU ou de la CR* ».
- Déposer les soumissions sur papier au secrétariat de l'ANCG, siège Hamdallaye Rond-Point, Immeuble SGBG, 2^{ème} étage.

Les soumissions doivent être rédigées en Français.

DATE LIMITE DE DEPOT DES SOUMISSIONS: JANVIER 2018.